

d'ensemble. Le gouvernement devrait exiger que tous les ministères présentent leurs prévisions annuelles de dépenses scientifiques directement au ministère d'État aux Sciences et à la Technologie et le plus tôt possible, au début du processus budgétaire.

Toutefois, ce dont le ministère a le plus besoin dans l'immédiat c'est d'une stabilité interne et d'une force plus grande pour remplir efficacement ses tâches de plus en plus nombreuses. En plus de ses fonctions normales, il devra consacrer plus de temps à l'examen des propositions budgétaires et à l'élaboration de sa publication annuelle sur le budget des sciences. Il aura à participer activement à deux importantes études, l'une sur la mobilité du personnel scientifique au sein de la Fonction publique, l'autre sur les programmes scientifiques intra-muros déjà en marche. Il devra guider les travaux du Comité de coordination des Conseils de subventions et du Comité canadien de financement de la recherche universitaire. Il devra continuer avec vigueur et terminer la réorganisation des institutions scientifiques gouvernementales. Il devra trouver comment les sciences et la technologie peuvent servir les objectifs nationaux et s'assurer que cette contribution soit confiée aux organismes gouvernementaux appropriés ou à de nouveaux groupes interministériels. Le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie ne pourra accomplir efficacement toutes ces tâches si sa haute direction change trop rapidement et si son personnel n'est pas renforcé.

*Planification de la politique scientifique:* Le MEST a à remplir une autre mission très importante: celle de préparer un bon modèle de planification. Dans son exposé au Comité, en décembre 1975, le ministère acceptait les vues que nous avons exprimées en 1972 sur l'urgence d'une planification dans le domaine des sciences et de la technologie. Il faut habituellement plusieurs années pour mener à terme des programmes scientifiques et les dépenses en recherche et en développement constituent un investissement à long terme.

D'après notre récente enquête, il s'est avéré que le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie n'avait rien fait de très concret pour préparer un plan. Il hésitait même à utiliser des indicatifs pour guider l'effort scientifique national et sa répartition par secteur d'exécution et par objectif précis. Pourtant, une politique scientifique cohérente semble inconcevable sans un plan et des indicatifs guidant, au moins dans les grandes lignes, l'orientation que devrait adopter l'effort scientifique canadien. Nous considérons les cibles comme les expressions quantitatives des objectifs. Il n'est pas nécessaire de les atteindre, mais ce sont des repères utiles qui servent de critères concrets pour évaluer l'effort.

En 1972, nous avons proposé des indicatifs pour 1980, en utilisant des comparaisons internationales et en établissant un rapport entre les dépenses scientifiques et le PNB. Même si cette méthode présente des limites évidentes